

et de maturité que les deux tâchent de trouver des moyens d'atteindre des objectifs commerciaux mutuellement profitables. C'est une façon de procéder fort louable.

L'idée dominante qui s'est dégagée des consultations que le ministre du Commerce extérieur a tenues à la grandeur du pays le printemps et l'été dernier, a été que le Canada devait consolider son accès aux marchés américains. C'est le même message qu'a transmis le Comité mixte de la Chambre et du Sénat dans le rapport qu'il a déposé en août dernier. Mes collègues de la Chambre auront aussi pris bonne note des conclusions de la Commission Macdonald, qui s'appuyaient sur une recherche et une analyse des plus approfondies.

Les Canadiens savent aussi qu'au cours des derniers mois, les premiers ministres des provinces ont plaidé avec force la cause du commerce. Pour ma part, j'ai pris bien soin de consulter mes homologues provinciaux, comme j'ai fait cet après-midi en parlant à chacun d'eux personnellement, et je continuerai de le faire à mesure que progresseront les négociations envisagées avec les États-Unis. À cette fin, j'ai fait mettre cette question cruciale à l'ordre du jour de la Conférence des premiers ministres provinciaux qui se tiendra en novembre. Le gouvernement prendra, si possible, les dispositions en vue de la tenue d'un débat en profondeur sur le commerce dans cette Chambre à un moment qui conviendra à mes honorables collègues.

Nous devons tous être conscients du fait que les négociations internationales sont compliquées et extrêmement exigeantes. Nous n'avons aucune garantie de succès, mais les résultats escomptés en cas de réussite valent amplement la peine qu'on y consacre les énormes efforts et toute la bonne foi nécessaires.

De plus, nous avons déjà convenu d'établir un mécanisme de consultation spécial avec les provinces afin d'assurer leur participation suivie tout au long du processus. Pour soutenir les efforts de négociation canadiens, le ministre du Commerce extérieur est à prendre des arrangements spéciaux de consultation avec les milieux d'affaires, les syndicats et d'autres organisations.

Je tiens à souligner que nous engageons avec les États-Unis d'Amérique un processus de négociations purement commerciales, dont l'issue laissera à tous les Canadiens amplement le temps de se préparer à l'avance afin de tirer plein profit des retombées venant d'un meilleur accès aux marchés.

Nous voulons négocier, à l'avantage mutuel de nos deux pays, un ensemble de réductions des barrières tarifaires et non tarifaires qui soit le plus simple possible.

J'accepte les mots de prudence qui nous viennent de certains milieux à ce sujet. J'accepte ces opinions et je les respecte. Il est tout naturel que différents secteurs et différentes régions veuillent que leurs intérêts soient reconnus tant dans les négociations que dans tout accord subséquent. Cela devrait être normalement le cas.

Cependant, il y a, je crois, un consensus qui se dégage sur la nécessité d'affermir et d'étendre notre commerce avec les États-Unis. Reculer devant un défi si prometteur serait un aveu de faiblesse indigne du Canada. Ce serait contraire à l'intérêt national. Notre souveraineté politique, notre dispositif de